



Centre d'Innovation
Sociale en Agriculture

 CÉGEP DE VICTORIAVILLE

**MÉMOIRE : LA DÉMARCHE
PARTICIPATIVE DE LA VILLE DE
VICTORIAVILLE POUR UNE
GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU
DU BASSIN VERSANT DE LA
RIVIÈRE BULSTRODE**

Présenté au Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement (BAPE) dans le cadre de
la consultation sur le projet de réfection du
réservoir Beaudet

JUIN 2020



LE CENTRE D'INNOVATION SOCIALE EN AGRICULTURE (CISA)

- Centre de recherche établi au Cégep de Victoriaville depuis 2009
- Reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur comme étant un centre collégial de transfert de technologie (CCTT)
- Mission : accompagner les communautés dans leurs démarches et processus d'innovation sociale en vue de réaliser des projets de recherche-action participative de qualité pour le secteur agroalimentaire et pour la société
- Thématiques : économie et gestion agricoles; systèmes alimentaires durables; soutien à l'appropriation des nouvelles technologies par les utilisateurs; santé et bien-être des producteurs agricoles et des communautés rurales; gouvernance et acceptabilité sociales, etc.



NOTRE APPROCHE DE RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE

- L'ancrage méthodologique du CISA est la recherche-action participative par la conduite de processus d'innovation ouverte. Elle consiste à coconstruire les solutions avec les acteurs. L'approche participative valorise les savoirs pratiques ancrés dans leur contexte ainsi qu'un rapport actif entre la recherche et la coconstruction d'avenues novatrices. Cette approche de recherche établit ses bases sur l'intégration de trois concepts fondamentaux : la participation, l'action et la recherche.
- Les avantages de la recherche-action participative sont :
 - La cocréation d'une réflexion collective;
 - La mobilisation des parties prenantes identifiées à un projet;
 - Les besoins des usagers sont au centre des solutions cocrées;
 - La création d'outils d'animation transférables;
 - La cocréation et le codéveloppement de solutions à des problématiques complexes.



MISE EN CONTEXTE : POURQUOI LE CISA INTERVIENT?

- La ville de Victoriaville souhaitait s'assurer d'être proactive auprès des acteurs en amont (agriculteurs, propriétaires forestiers, résidents et villégiateurs) qui voyaient leurs terres s'éroder.
- Donc, en 2017, la Ville de Victoriaville faisait appel à l'expertise du CISA pour l'accompagner dans une démarche de soutien auprès des acteurs localisés en amont du réservoir.
- Le résultat voulu par la ville de Victoriaville était de créer des ponts avec les acteurs en amont.
- Un plan d'action mobilisateur pour une gestion intégrée de l'eau du bassin versant en a découlé.

LE PROJET

- Élaborer et mettre en œuvre un modèle qui favoriserait l'application de pratiques novatrices de gestion de l'eau et qui serait autoporté par les usagers concernés.
- La démarche collaborative conduite par le CISA s'est échelonnée sur une année, soit de 2017 à 2018 et a culminé vers la tenue d'un événement réunissant les multiples acteurs concernés mentionnés précédemment.



00:03,95



RÉSULTATS

- Ce forum d'échanges a permis aux différents acteurs de prioriser les actions, d'identifier les moyens pour les réaliser et de nommer les contributions de chacun pour réaliser les actions.
- 12 orientations dans le plan : la priorité est l'établissement de bandes riveraines
- Suite à ce projet, le CISA a poursuivi l'accompagnement de la ville en lien avec l'acceptabilité sociale à Victoriaville. Ce projet a débuté en 2018 et se poursuivra jusqu'en 2021.

SUITE AU PROJET - RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC L'EXPERTISE DU CISA

- 1) Développer l'approche de gestion des cours d'eau basée sur les concepts d'espace de liberté pour les cours d'eau du Québec et examiner sa mise en œuvre pour renforcer la capacité de résilience des rivières dans un contexte de changements climatiques;
 - « Espace de liberté des cours d'eau » : l'espace naturel d'inondabilité et de mobilité du cours (Biron, 2013)
- 2) Évaluer la connectivité entre la rivière et la nappe afin de mieux comprendre le rôle des milieux humides dans l'espace de liberté des cours d'eau;
- 3) Effectuer une analyse avantages-coûts de l'implantation d'un espace de liberté.